



## EDITORIAL DE LA PRESIDENTE DE L'ANFH BRETAGNE

Aujourd'hui, 118 établissements de la Fonction Publique Hospitalière manifestent leur confiance et adhèrent à l'ANFH Bretagne, ce qui représente près de 57 000 agents publics.

Voilà plus de 15 ans que l'ANFH Bretagne se plie à l'exercice du Projet stratégique Régional. C'est l'occasion de s'interroger sur les actions menées et la nécessité ou non de les reconduire comme de se fixer des objectifs pour les années à venir.

Pour 2016-2019, l'ANFH Bretagne a souhaité s'engager autour de trois axes avec la volonté de traduire le souci permanent de la montée en compétences des agents de la FPH, d'accompagner ceux qui au sein des établissements travaillent à la mise en œuvre de la formation, tout en restant à l'écoute pour relever les défis lancés à la formation continue qui doit s'adapter aux nouveaux moyens d'accès aux connaissances et au nouvel environnement territorial.

C'est pourquoi, nous vous invitons à prendre connaissance de ce nouveau projet qui permet de se donner un cap sans renier les principes maintes fois réaffirmés auxquels l'ANFH se doit d'être fidèle. Ainsi, l'ANFH s'engagera à promouvoir le maintien et l'augmentation des compétences, à favoriser la promotion professionnelle, à accompagner les acteurs de la formation dans leurs missions tout en se projetant dans l'avenir avec ses défis liés autant à la modernisation des modes de formation et d'organisation qu'à la volonté renouvelée d'attirer à la formation continue ceux qui en sont les plus éloignés.

*Maryvonne RUMEUR*



# PROJET STRATÉGIQUE RÉGIONAL 2016-2019

## Déclinaison du Projet Stratégique National

Le nouveau projet stratégique régional s'inspire du précédent car les objectifs fondamentaux de l'ANFH Bretagne demeurent inchangés. Depuis l'origine, l'ANFH Bretagne s'inscrit dans une perspective à la fois humaniste et professionnelle.

Le souci toujours manifesté de s'adresser en priorité aux catégories d'agents publics les moins formés pour les ouvrir aux champs élargis de la formation professionnelle se traduit à nouveau dans le projet stratégique.

Hier comme aujourd'hui, l'ANFH réaffirme sa volonté de s'adresser à tous ses adhérents du secteur sanitaire, social et médico-social.

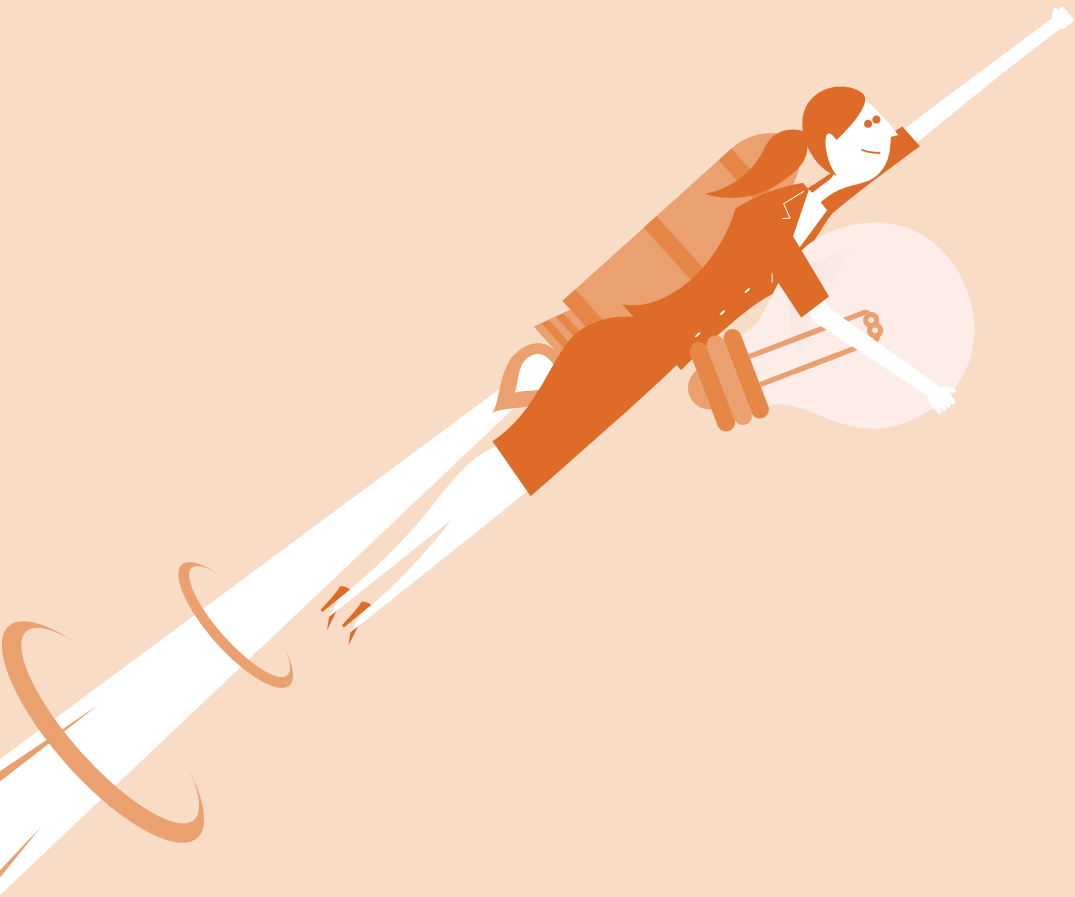
L'ANFH Bretagne s'est donnée également pour ambition d'accompagner les acteurs de la formation continue, et en particulier les responsables de formation continue et l'encadrement.

Par ailleurs, l'ANFH Bretagne ne peut être insensible aux personnels éloignés de la formation parce qu'ils s'en sentent étrangers. A ceux-là, elle veut accorder une seconde chance et leur tracer des voies de perfectionnement et de réussite.

Pour y parvenir, l'ANFH doit s'engager résolument dans la promotion de toutes les formes d'apprentissage en renforçant son action en direction du numérique et de toutes les possibilités que ce secteur offre.

Dans cette optique, l'ANFH Bretagne maintient résolument sa politique de partenariat qu'elle a inaugurée et qu'elle veut renforcer.





## ACCOMPAGNER LES AGENTS DANS LEUR ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

### → NOS ENGAGEMENTS

- Promouvoir une offre de formation régionale s'adressant à tous les agents et répondant aux besoins spécifiques des établissements adhérents
- Renforcer notre action en faveur des agents éloignés des savoirs académiques ou ayant des bas niveaux de qualification
- Poursuivre l'accompagnement sur le Développement Professionnel Continu
- Contribuer à l'information des agents dans le cadre de leur réorientation professionnelle en les renseignant sur les métiers

### ◎ NOS AMBITIONS

Accroître la lisibilité de l'offre de formation régionale par une communication renforcée

Organiser des campagnes d'information pour les agents de catégorie C pour favoriser l'accès à la formation

Poursuivre la promotion des formations Développement Personnel et Communication

Mettre en œuvre une politique de recensement au plus près des besoins par l'organisation de rencontres avec les établissements (EHPAD et établissements sociaux)

→ Créer un dispositif de formation à destination des publics éloignés des savoirs académiques

Développer une offre de formation modulaire à destination des agents de bas niveaux de qualification dans le cadre d'un partenariat avec l'ANLCl

→ Élaborer et promouvoir des formations DPC associant des personnels médicaux et paramédicaux

→ Faire bénéficier les agents des informations tirées de la cartographie des métiers

Mettre à disposition des agents une banque de données études-métiers

**STIMULER  
LA DYNAMIQUE  
DE FORMATION  
DES ACTEURS**



➔ **NOS ENGAGEMENTS**

- ➔ Renforcer notre action pour accompagner les responsables de formation
- ➔ Poursuivre et développer une politique de formation pour les cadres
- ➔ Favoriser l'expression des besoins communs des cadres et des responsables de formation

🎯 **NOS AMBITIONS**

- 🎯 Maintenir l'offre existante pour les Responsables de Formation et développer de nouvelles formations en y associant leurs partenaires
- 📄 Poursuivre les formations d'adaptation à l'emploi  
Développer pour les cadres une formation sur le repérage des agents ne disposant pas des compétences clés et des savoirs de base  
Promouvoir dans les formations sur le management des cadres de tout secteur d'activité, une information sur les dispositifs de formation
- ⚠️ Associer les responsables de formation et les cadres à la réflexion à la construction de l'offre de formation régionale  
Mettre à disposition des espaces collaboratifs pour les cadres et responsables de formation sur le site internet de l'ANFH

**ADAPTER  
L'OFFRE DE L'ANFH  
AUX EXIGENCES  
PRÉSENTES ET FUTURES  
POUR RÉPONDRE  
AUX ENJEUX  
DES ÉTABLISSEMENTS**

**→ NOS ENGAGEMENTS**

- Soutenir les initiatives de formation à la dimension d'un territoire
- Accompagner les établissements dans la mise œuvre des nouveaux outils ANFH
- Développer l'accès à la formation grâce au développement des actions innovantes
- Poursuivre les partenariats avec l'ARS Bretagne, le FIPHFP et UNIFAF et initier un partenariat avec le CNFPT sur des problématiques communes

**◎ NOS AMBITIONS**

- ◎ Accompagner les établissements dans la coordination des politiques territoriales de formation dans le cadre des Groupements Hospitaliers de Territoire
  - Accompagner les établissements engagés dans des formations à vocation territoriale
  - Apporter un soutien sur les achats de formation dans le cadre territorial en diffusant des informations sur l'achat de formation
- ▣ Former les professionnels des établissements à la mise en œuvre du nouveau logiciel de gestion Gesform Evolution
- △ Développer une offre de formation régionale incluant de la FOAD ou du E-learning
  - Informers les établissements sur les formations innovantes, telles les formations à la simulation
- △ Enrichir les fonctionnalités du site internet et s'engager vers plus de dématérialisation
- ◎ Poursuivre le partenariat avec l'ARS Bretagne sur la cartographie régionale des métiers, sur la mise en œuvre de la GPMC au niveau des territoires et sur des dispositifs particuliers
  - Maintenir et développer la construction de formations avec UNIFAF dans le cadre d'achat sécurisé du groupement de commandes
  - Organiser des journées avec le CNFPT sur les thématiques communes aux deux fonctions publiques
  - Accompagner les établissements dans le cadre du partenariat ANFH/FIPHFP à la mise en œuvre de leur politique de handicap.

## **ANFH BRETAGNE**

---

6 Cours Raphaël Binet  
CS 94332  
35043 RENNES CEDEX  
Tél. 02 99 35 28 60

bretagne@anfh.fr  
www.anfh.fr/bretagne

## **ÉQUIPE RÉGIONALE BRETAGNE**

---

### **DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Thierry LHOTE  
Tél. : 02 99 35 28 60  
Mail : t.lhote@anfh.fr

### **ASSISTANTE**

Guyène MAZARS  
Tél. : 02 99 35 28 60  
Mail : g.mazars@anfh.fr

### **CONSEILLÈRE EN DISPOSITIFS INDIVIDUELS**

Laurence BOUET  
Tél. : 02 99 35 28 61  
Mail : l.bouet@anfh.fr

### **PÔLE DES CONSEILLÈRES EN FORMATION**

Marie-Noëlle FRINAULT  
Tél. : 02 99 35 28 64  
Mail : mn.frinault@anfh.fr

Marie-Annick LE FILOUS  
Tél. : 02 99 35 28 77  
Mail : ma.lefilous@anfh.fr

### **PÔLE DES CONSEILLERS EN GESTION DE FONDS**

Isabelle GALLE  
Tél. : 02 99 35 28 68  
Mail : i.galle@anfh.fr

Fabien JEULAND  
Tél. : 02 99 35 28 79  
Mail : f.jeuland@anfh.fr

Lucie-Flore KOUALET-KONZI  
Tél. : 02 99 35 28 78  
Mail : lf.koualet-konzi@anfh.fr

Rosenn LE PORT  
Tél. : 02 99 35 28 76  
Mail : r.leport@anfh.fr

Laurence PHILOUZE  
Tél. : 02 99 35 28 66  
Mail : l.philouze@anfh.fr

Amélie PINÇON  
Tél. : 02 99 35 28 67  
Mail : a.pincon@anfh.fr

Maëva QUIQUET  
Tél. : 02 99 35 28 65  
Mail : m.quiquet@anfh.fr

Séverine RIVIERE  
Tél. : 02 99 35 28 63  
Mail : s.riviere@anfh.fr